

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 28 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Novembre 2011, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. SBRAGGIA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	Mme POLI
M. CASASOPRANA	à	M. le Maire
Mme PIMENOFF	à	M LUCIANI
M. MARY	à	Mme LUCIANI
Mme DEBROAS	à	Mme MORACCHINI
M. BASTELICA	à	M. BARTOLI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme SUSINI
M. D'ORAZIO	à	M. GABRIELLI
M. MARCANGELI	à	M. SBRAGGIA

Etaient absents :

Mme PERES, MM. BERNARDI, COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, M ZUCARELLI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	24
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, Mme MOUNSY-PANTALACCI est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 28 Novembre 2011

Délibération N°2011 / 297

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de la Ville d' Ajaccio. Edition 2011, « 7 METIERS DE MON TERRITOIRE » : ZOOM SUR 3 FILIERES.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Pour la 6^{ème} année consécutive, le PLIE de la ville d'Ajaccio organisera l'opération les « **7 métiers de mon territoire** ».

Pour l'édition 2011, il a été décidé d'organiser **trois journées de découverte des métiers** issus de trois filières : le Bois, le Tourisme, le Transport/Logistique.

Ces rencontres s'inscrivent dans la continuité d'un travail réalisé tout au long de l'année destiné à encourager le développement local et favoriser la mise en adéquation de :

- **L'offre de formation et le besoin des entreprises en termes de qualification de la main d'œuvre**
- **La connaissance des métiers et la réalité du terrain**
- **Les entreprises et le soutien des OPCA pour encourager la formation des hommes**

PROGRAMME :

• **FILIERE BOIS : LUNDI 5 DECEMBRE**

10H- 12H00 : AFPA, Le Yolanda, Plaine de Peri à Mezzavia,

Travail avec les entreprises de la filière bois : information et conseil en présence des acteurs du territoire ajaccien, sur les mesures d'accompagnement disponibles, qu'elles soient techniques et financières, et qu'elles concernent la formation continue, l'alternance et le recrutement. Des formateurs seront aussi présents pour répondre aux questions.

12H00 : Déjeuner sur place

14H00-17H00 : locaux des menuiseries SICAB

Accueil des différents publics concernés (lycéens, demandeurs d'emploi, salariés...) pour une présentation des métiers de la filière par les entreprises elles-mêmes.

• **FILIERE TOURISME : MARDI 6 DECEMBRE**

10H- 12H00 : l'Hôtel Castel Vecchio, 7 rue Paul Colonna D'Istria à Ajaccio.

Travail avec les entreprises de la filière : information et conseil en présence des acteurs du territoire ajaccien, sur les mesures d'accompagnement disponibles, qu'elles soient techniques et financières, et qu'elles concernent la formation continue, l'alternance et le recrutement. Des formateurs seront aussi présents pour répondre aux questions.

12H00 : Déjeuner sur place

14H00-17H00 : locaux de l'Office de Tourisme d'Ajaccio pour le Tourisme

Accueil des différents publics concernés (lycéens, demandeurs d'emploi, salariés...) pour une présentation des métiers de la filière par les entreprises elles-mêmes.

• **FILIERE TRANSPORT ET LOGISTIQUE : JEUDI 8 DECEMBRE**

10H- 12H00 : locaux de l'AFPA, Le Yolanda, Plaine de Peri à Mezzavia,

Travail avec les entreprises de la filière : information et conseil en présence des acteurs du territoire ajaccien, sur les mesures d'accompagnement disponibles, qu'elles soient techniques et financières, et qu'elles concernent la formation continue, l'alternance et le recrutement. Des formateurs seront aussi présents pour répondre aux questions.

12H00 : Déjeuner sur place

14H00-17H00 : locaux d'une entreprise CORSEFRET SUD pour le Transport

Accueil des différents publics concernés (lycéens, demandeurs d'emploi, salariés...) pour une présentation des métiers de la filière par les entreprises elles-mêmes.

Des cars sont mis à disposition des publics sur le parking de Castellani pour transporter les personnes intéressées sur les lieux de rencontre le lundi et le jeudi.

Les crédits nécessaires au financement de cette opération, sont inscrits dans les documents budgétaires de la Ville exercice 2011 : Fonction 90, chapitre 011

CONSIDERANT :

- la volonté de la Ville de poursuivre une politique de Développement Durable et de soutien à l'économie locale, sociale et solidaire
- que l'opération 7 Métiers est un des moyens d'accompagner et de conforter cette politique

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- de décider de la reconduction, en 2011, de l'opération « 7 Métiers de mon Territoire », axée sur les métiers liés à 3 filières : Bois, Tourisme, Transport/logistique
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la mise en œuvre de l'opération « 7 METIERS DE MON TERRITOIRE » étant précisé que les crédits nécessaires au financement de cette opération, sont inscrits dans les documents budgétaires de la Ville exercice 2011 : Fonction 90, chapitre 011

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
ouï l'exposé de Monsieur François PIERI, Adjoint délégué
et après en avoir délibéré**

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT :

- la volonté de la Ville de poursuivre une politique de Développement Durable et de soutien à l'économie locale, sociale et solidaire
- que l'opération 7 Métiers est un des moyens d'accompagner et de conforter cette politique
- l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 25 novembre 2011.

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

la reconduction, en 2011, de l'opération « 7 METIERS DE MON TERRITOIRE », axée sur les métiers liés à 3 filières : Bois, Tourisme, Transport/logistique.

AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE

à signer tous documents afférents à la mise en œuvre de l'opération « 7 METIERS DE MON TERRITOIRE » étant précisé que les crédits nécessaires au financement de cette opération, sont inscrits dans les documents budgétaires de la Ville exercice 2011 : Fonction 90, chapitre 011

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE- MAIRE,

Simon RENUCCI